

L'Abattoir, Chalon-sur-Saône
Atelier 231, Sotteville-lès-Rouen
Ateliers Frappaz, Villeurbanne
Le Boulon, Vieux-Condé
Le Citron Jaune, Port-Saint-Louis-du-
Rhône
Le Fourneau, Brest
Lieux publics, Marseille

Réseau des 14
centres nationaux
des arts de la rue

Le Moulin Fondu, Noisy-le-sec
La Paperie, Angers
Le Parapluie, Aurillac
L'Usine Tournefeuille
Pronomade(s) en Haute-Garonne
Quelques p'Arts..., Boulieu-lès-Annonay
CNAR Sur le pont (La Rochelle)

Madame Audrey AZOULAY
Ministre de la Culture et de la Communication
3 rue de Valois
75 001 PARIS

Objet : courrier suite à notre rencontre à Chalon-sur-Saône

*Copie à Irène Basilis, directrice adjointe du cabinet de la ministre
Laurent Dréano, conseiller spectacle vivant du cabinet de la ministre
Régine Hatchondo, directrice de la DGCA
Mickaël Le Bouëdec, délégué au Théâtre
Elena Dapporto, chargée de mission arts de la rue et arts du cirque*

Vendredi 5 août 2016

Madame la Ministre,

Nous souhaitons par la présente vous remercier de nous avoir reçus le 21 juillet dernier à l'Abattoir à Chalon-sur-Saône, ainsi que les représentants de la Fédération Nationale des arts de la rue.

A l'occasion de cette visite que nous saluons dans un contexte marqué par la violence aveugle et les tensions sécuritaires, vous avez marqué votre attachement à notre secteur, **expression privilégiée de notre art de vivre ensemble** et souligné les qualités d'un mouvement qui par nature défend un espace public démocratique dans une société qui plus que jamais en a besoin.

Parmi les différents sujets abordés, nous avons réaffirmé l'importance des préconisations du rapport de **la Mission Nationale pour l'Art et la Culture dans l'Espace Public** qui vous a été remis officiellement en juin dernier. Vous avez salué cette initiative, le travail accompli et les conclusions de cette étude et manifesté votre volonté d'y donner suite concrètement. Nous nous en félicitons et souhaitons ici vous faire part de tous nos espoirs quant à des avancées effectives dans le cadre notamment de la remise au Parlement d'ici six mois d'un rapport sur le « 1% Travaux Publics ». **Le calendrier est serré, et nous espérons que ce quinquennat saura se terminer en rendant concrètes des mesures majeures pour réduire la fracture culturelle.**

Vous nous avez par ailleurs annoncé que le **budget Culture serait prioritaire en 2017** et sensiblement augmenté suite à la déclaration du chef de l'Etat début juillet. Vous nous avez assuré de votre engagement quant au relèvement du **seuil plancher des CNAREP** à hauteur de 250 000 € en 2017.

Si cette décision constitue un premier pas vers un accompagnement plus soutenu de notre label, elle nous semble cependant encore en deçà des perspectives attendues par notre secteur, **référence unique en France et en Europe.**

Aussi, nous tenons par la présente à vous redire l'important travail réalisé en concertation avec vos services en vue de redéfinir et d'amplifier nos missions dans le cadre de la refondation du **texte cadre de notre label** et de la nécessité de les assortir de moyens adéquats et équitables.

Dans la continuité du projet de loi relatif à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, **nous nous permettons donc à nouveau de solliciter toute votre attention en vue de conforter durablement et de manière déterminante nos moyens au travers de la revalorisation de la base de financement de notre label national à hauteur de 300 000 €** afin qu'il n'appartienne pas à un réseau parallèle mais soit l'affirmation d'une véritable orientation artistique et politique de l'Etat.

Le coût de cette revalorisation - seuil plancher à 300 000 € au lieu de 250 000 € - représente une enveloppe totale de 387 000 €/an pour l'ensemble de nos quatorze centres nationaux. Cet effort en faveur de notre secteur témoignerait sans aucun doute de l'ambition que l'Etat porte aux projets artistiques et culturels sur tous les territoires et à l'ensemble des valeurs défendues par la création en espace public.

Mais cette revalorisation nécessaire du seuil plancher ne doit pas masquer les besoins en financements nouveaux pour l'ensemble des centres nationaux : l'érosion budgétaire pour des lieux dont les financements stagnent depuis 10 ans, les nouvelles missions que nous avons acceptées pour englober plus généralement l'ensemble du champ de l'espace public, le rôle majeur que nos équipements jouent et doivent jouer pour accompagner le réseau généraliste dans son appréhension de l'espace public, tout ceci nous amène à demander une revalorisation de 150 000 € pour chacun de ces équipements.

L'ensemble de ces demandes reste extrêmement limité, pas même 1% des mesures annoncées par le Président de la République. 1% pour affirmer un intérêt à des formes artistiques exigeantes qui touchent les populations qui ne franchissent jamais les portes des établissements culturels !

Convaincus de l'intérêt que vous portez à nos expériences ancrées dans la vie de nos territoires et le quotidien des habitants, nous nous permettons d'insister dans l'espoir d'une ambition renouvelée et partagée.

Vous remerciant de votre attention et espérant vous rencontrer à nouveau cet été, nous vous prions de croire, madame la Ministre, à l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le réseau des centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public

Eric Aubry, Michèle Bosseur, Bruno de Beaufort, Virginie Foucault, Pedro Garcia, Jean-Raymond Jacob, Françoise Léger, Anne Le Goff, Matthieu Maisonneuve, Claude Morizur, Patrice Papelard, Palmira Picon, Philippe Saunier-Borrell, Pierre Sauvageot, Jean-Marie Songy, Marion Vian.